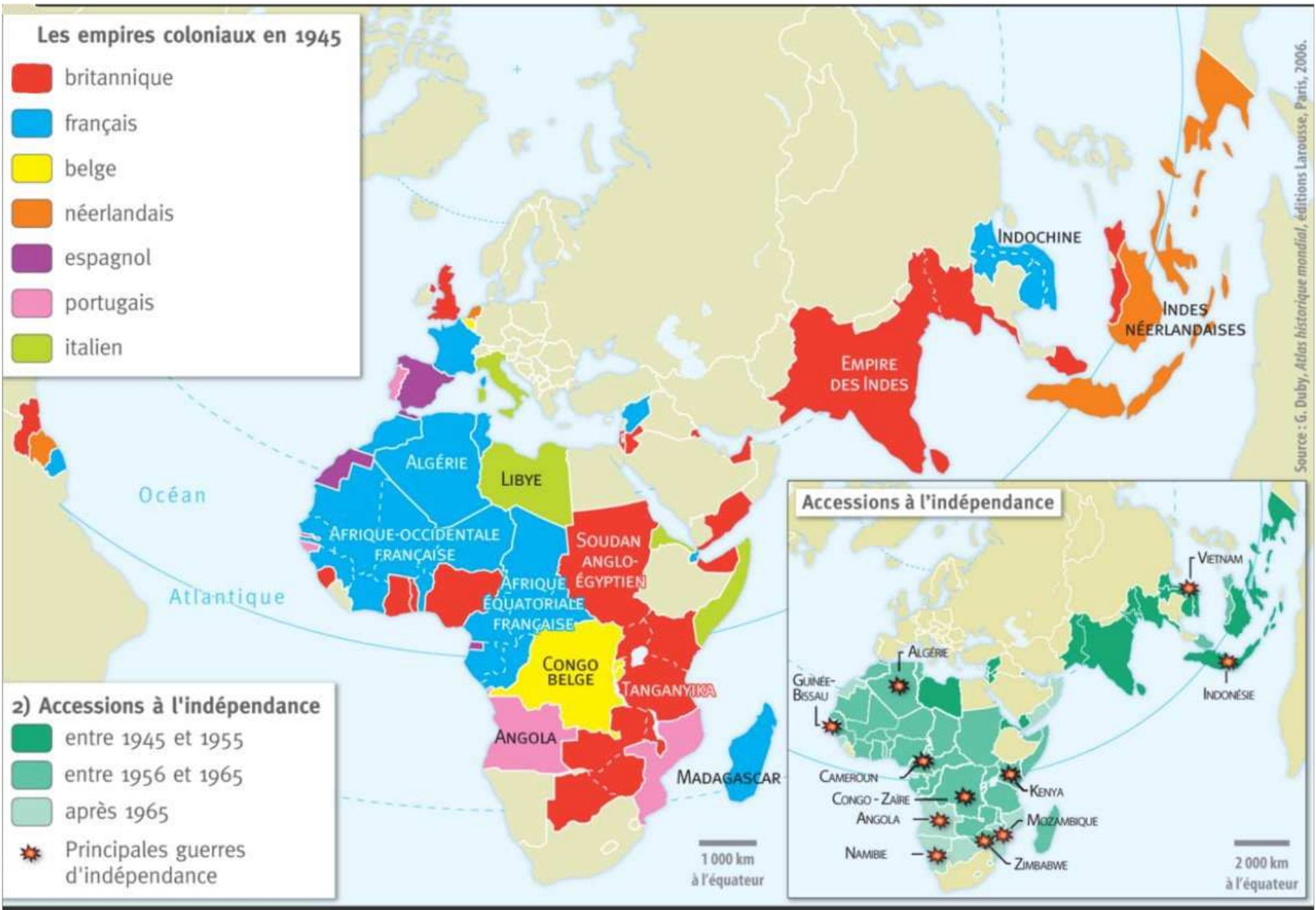


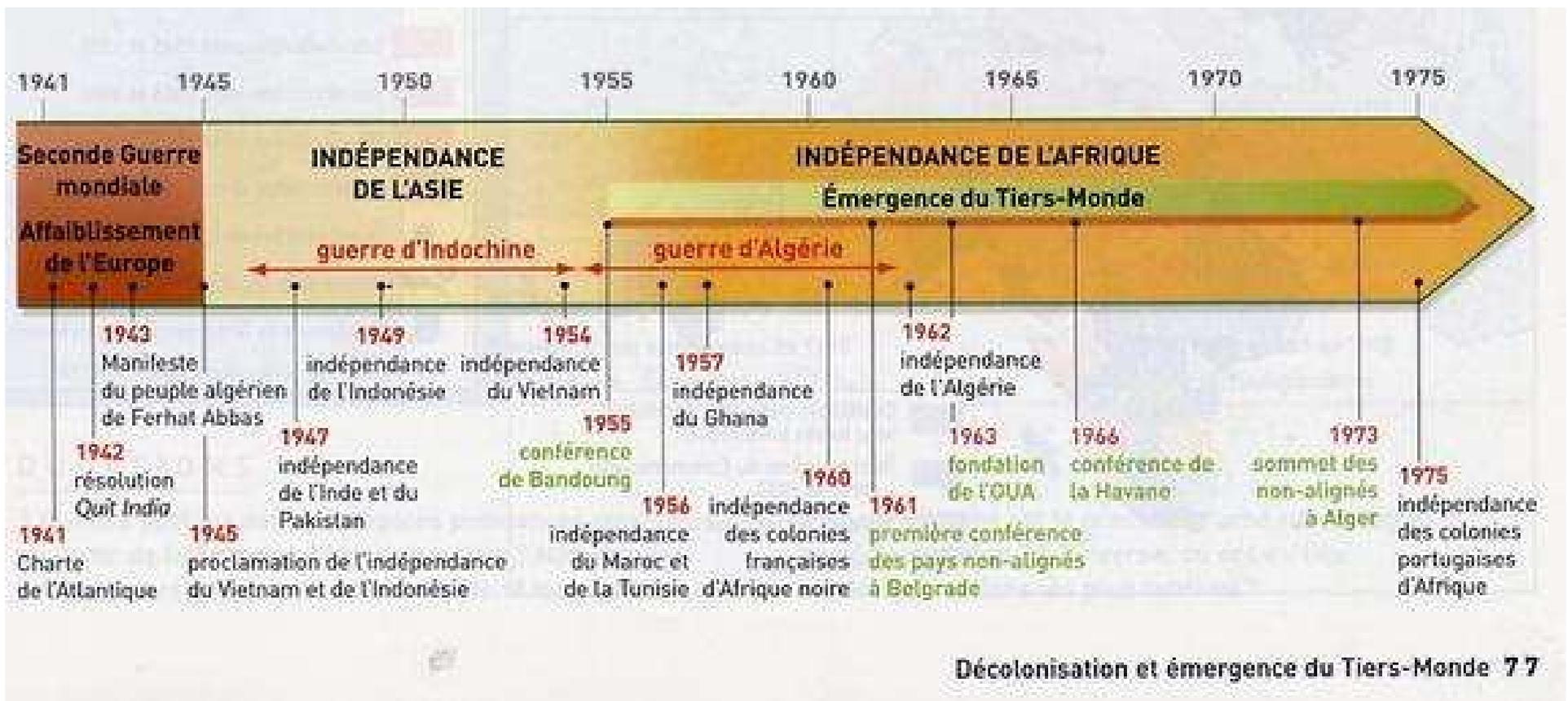
Les événements d'Algérie 1954-1962

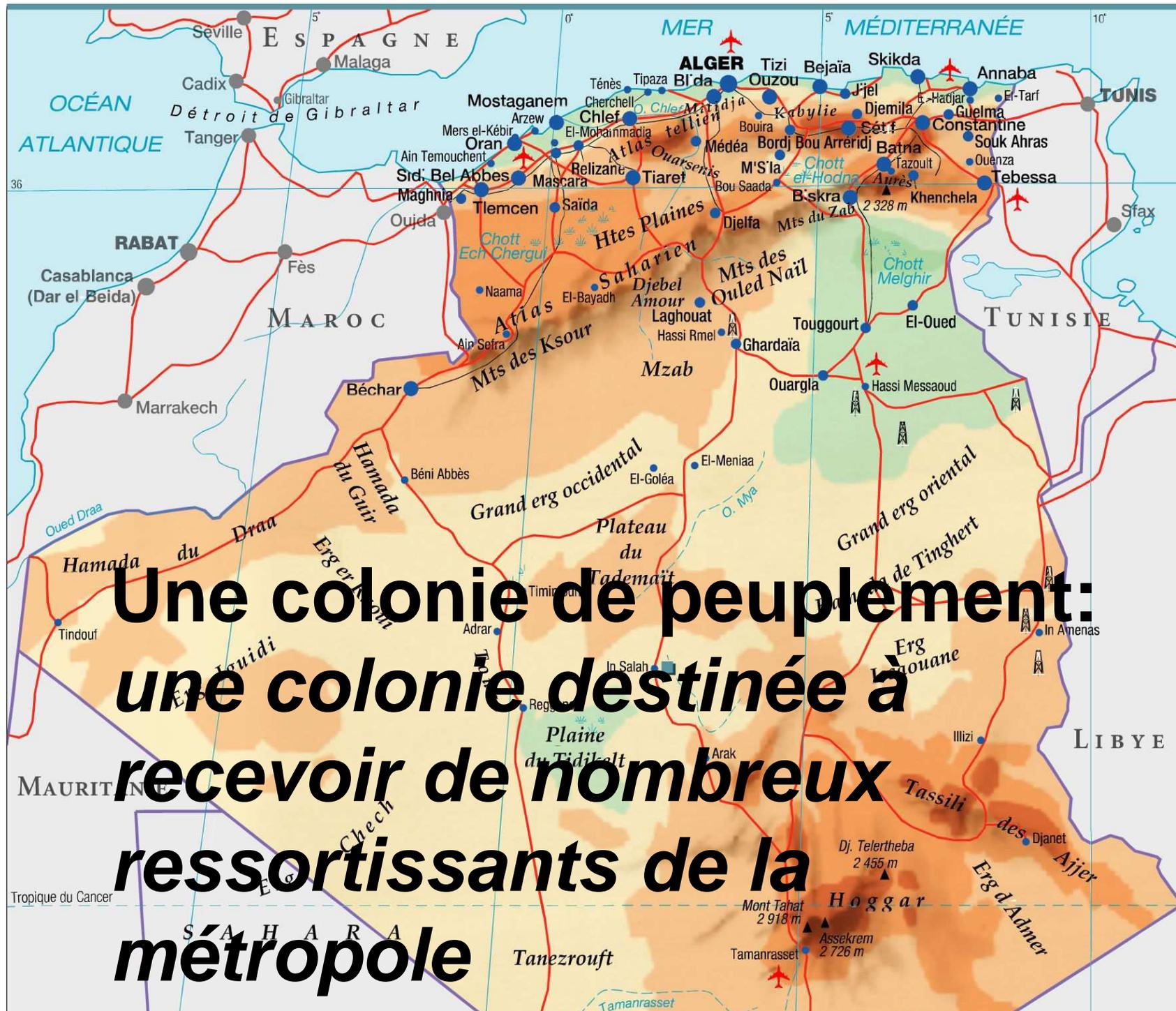
- La spécificité de l'Algérie dans l'empire colonial français
- Pourquoi la rébellion?
- L'escalade (1954-1958)
- Dans quelles circonstances la France passe-t-elle de la quatrième à la cinquième république?
- Quelles sont les conséquences de la politique du Général de Gaulle?
- Quels sont les termes des accords d'Evian?
- Le bilan et la question de la mémoire
- L'Algérie indépendante

Les empires coloniaux en 1945

- britannique
- français
- belge
- néerlandais
- espagnol
- portugais
- italien







**Une colonie de peuplement:
une colonie destinée à
recevoir de nombreux
ressortissants de la
métropole**

Une colonie de peuplement

Les “indigènes” : Kabyles, Berbères, Arabes, Touaregs, Turcs, Chaouias.....

Les “Européens” :

- peuplement organisé et programmé dès le début de la conquête
 - déportations politiques (1848, la Commune de Paris)
 - concessions: Français.. “Allemands aux qualités solides”..

Alsaciens (après 1870)

- peuplement spontané, clandestin et progressivement toléré (Espagnols, Italiens, Maltais) : le plus nombreux

Le code de l'indigénat (1881-1946)

Des citoyens français

- Octroi de la nationalité française à tous les “Juifs indigènes” (décret Crémieux, 1870)
- octroi de la nationalité française à tous les enfants européens nés sur le sol algérien (loi de 1889)
- Octroi de la nationalité française aux “indigènes” le désirant, à condition qu'ils acceptent de respecter le code civil français

Des sujets français

- ► la majorité des “indigènes” sont des **sujets** français, et non des **citoyens** à part entière
- ► les libertés des indigènes (réunion, libre circulation etc..) sont très limitées

Une minorité de citoyens (1 million) , une majorité de sujets.. (9 millions) à la veille de la guerre d'indépendance

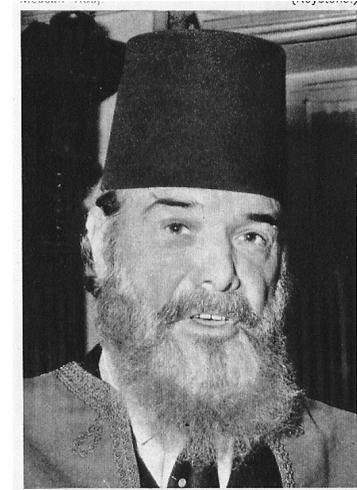
Un lexique “colonial”
La difficulté de se dire et de dire
l’autre
Le refus de nommer la “guerre”

Indigènes musulmans pieds-noirs
Européens événements d’Algérie
arabes colons guerre d’Algérie
Algériens?

Le nationalisme algérien (entre les 2 guerres)



- **Ferhat Abbas:** (Union démocratique du manifeste du peuple algérien =UDMA) : plus modéré, il a l'appui de la bourgeoisie musulmane
- **Messali Hadj** (MTDL= mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques): pour l'indépendance totale.



- ▶ 1954: Dissidents fondent le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action qui ▶ FLN (Ahmed Ben Bella,

- Association des oulémas : autorité morale religieuse



8 mai 1945

Les événements de Sétif et de Guelma

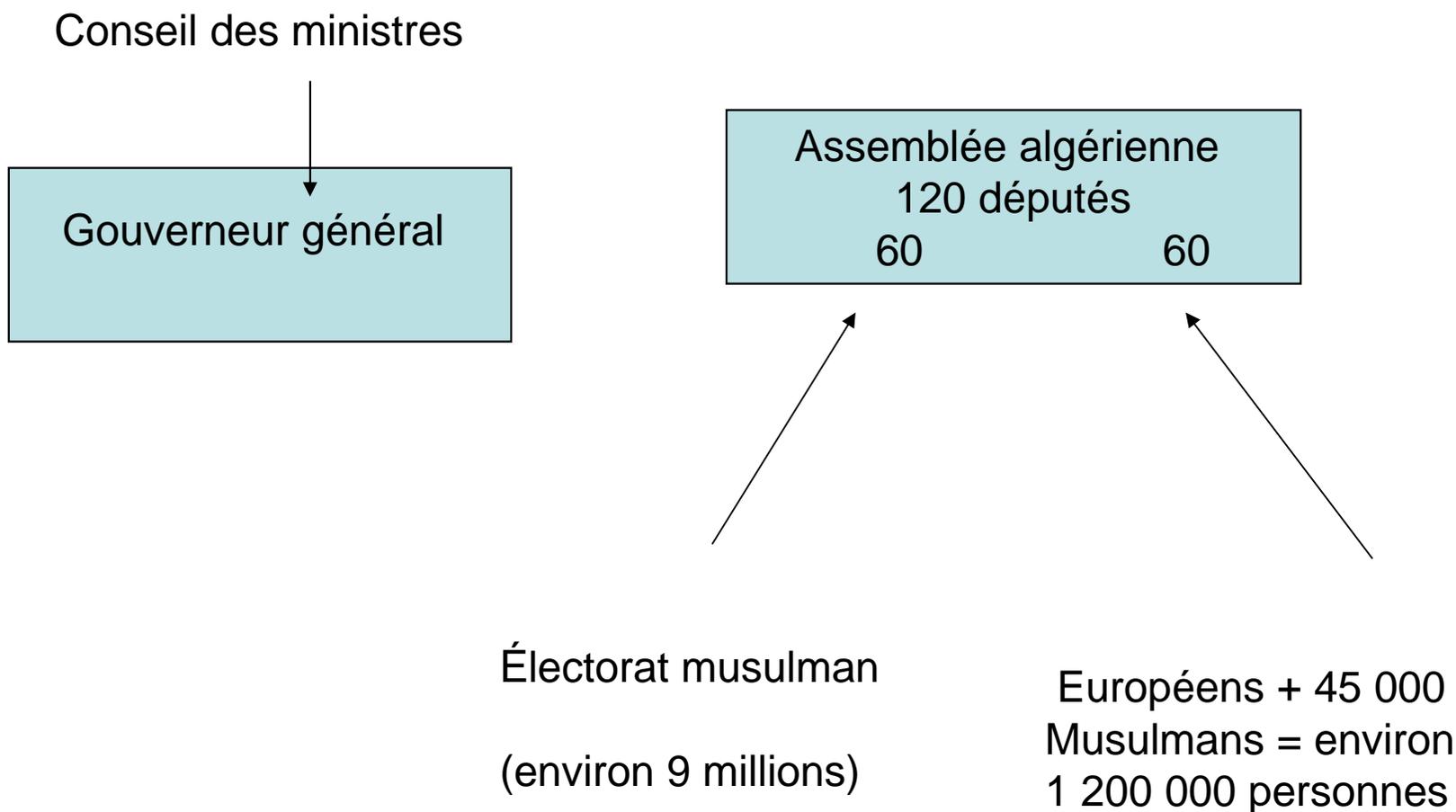
100 victimes européennes
6000? victimes musulmanes pour une banderole



**Radicalisation du mouvement
indépendantiste**

1947

Nouveau statut de l'Algérie



La première phase des
“événements”
1954-1958

- 1^o novembre 1954: la Toussaint rouge



2 Le manifeste du FLN

Manuel p. 145

Alger, le 31 octobre 1954.

Au peuple algérien, aux militants de la cause nationale.

But : indépendance nationale par :

1. La restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques.
2. Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

Objectifs intérieurs : rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

Objectifs extérieurs :

1. Internationalisation du problème algérien.
2. Réalisation de l'unité nord-africaine dans son cadre arabo-musulman [...]. Pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises :
 - a. L'ouverture de négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible.
 - b. La création d'un climat de confiance, par la libération de tous les détenus politiques et l'arrêt de toutes poursuites contre les forces combattantes.
 - c. La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les écrits, décrets et lois, faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.

En contrepartie :

1. Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis seront respectés, ainsi que les personnes et les familles ;
2. Les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité d'origine et [...] la nationalité algérienne [...] ;
3. Les liens entre la France et l'Algérie feront l'objet d'un accord entre les deux puissances.

1. Que revendique le FLN ?
2. Quels principes inspirent ces revendications ?
3. Expliquez l'expression « internationalisation du problème algérien ».



- 1.
- 2.

Ahmed Ben Bella

Entre répression et tentative de conciliation

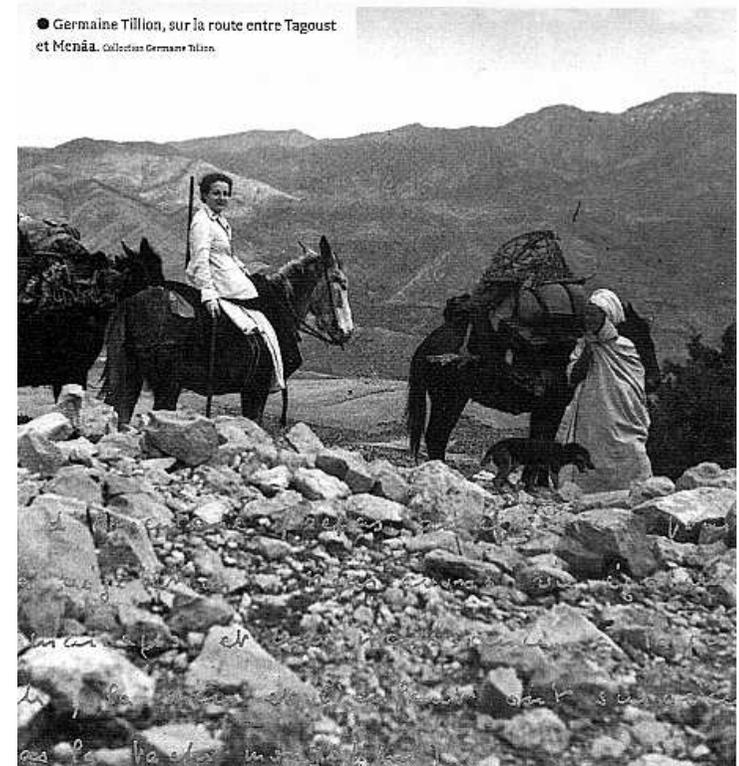
- **Du côté du pouvoir français**

un nouveau gouverneur général : l'ethnologue Jacques Soustelle (assisté de Germaine Tillion) et son programme pour l'Algérie..

- pacification SAS (sections d'assistance spécialisées, les “képis bleus”)
- application réelle du statut de 1947
- modernisation, assistance, scolarisation (projet socio éducatif de G. Tillion)

- **Du côté du FLN**

intensification des actions contre les Européens et contre les “indigènes” accusés de collaborer..



La pacification impossible



L'Humanité / Meyerson

20 août 1955, stade de Philippeville : cent onze civils français - furent exécutés par l'a

Le gouvernement entend que la répression de ces crimes soit poursuivie avec insistance.

L'ECHO D'ALGER 13 JUILLET 1955

Entre KEMENITHA et OUED-REM
Trois journalistes français sont tués dans une embuscade

Visant Constantine, Philippeville et de nombreux centres du Nord constantinois

Un sanglant mouvement insurrectionnel déclenché samedi à midi est écrasé en quelques heures



Devant l'assaut des rebelles fanatisés
PHILIPPEVILLE
et sa région ont vécu des heures horribles
Les parachutistes ont rétabli la situation

800 rebelles avaient entraîné avec eux plus de 3.000 fellahs fanatisés. Les forces de l'ordre mises en état d'alerte ont réagi avec rapidité et efficacité



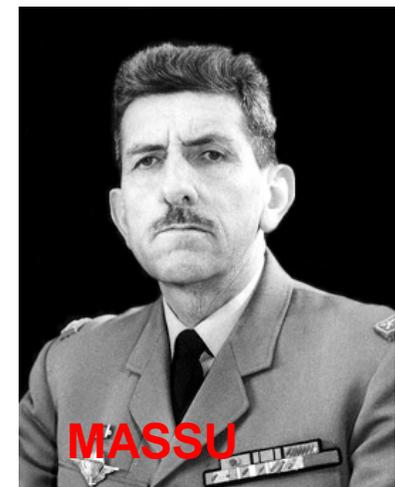
475 cadavres de hors-la-loi dénombrés
800 prisonniers

L'état d'urgence et l'intervention de l'armée française

Elle est votée en mars 1956 à l'Assemblée nationale.
L'armée en Algérie est placée sous le commandement du général Salan

- Les “paras” : anciens d'Indochine
- Les “appelés” : les jeunes devant faire leur service militaire ► La “métropole” prend conscience des “événements”
- Les Harkis : “indigènes” dans l'armée française

Parmi les civils en Algérie: Premiers “groupes d'autodéfense” = “contre-terroristes” européens qui se battent contre le FLN (les “attentats du samedi”)



Objectifs de l'armée française: isoler le FLN, démanteler l'ALN..

- Condamnations à mort pour motifs politiques (état d'urgence)
 - Le détournement de l'avion des dirigeants du FLN
 - “Fermeture” des frontières (la “ligne Morice” à la frontière tunisienne)
 - Fin du statut de 1947 (dissolution de l'assemblée algérienne)
 - Déplacements de populations
- L'ALN se replie sur Alger

La bataille d'Alger (1957)

- Attentats à Alger (lieux publics)
- Appel à la grève générale d'une semaine
- ▶ Le nouveau gouverneur Lacoste donne pleins pouvoirs au général Massu (et à ses 6000 paras)



Des milliers de
“disparus”

L'emploi de la torture
généralisé

L'ALN est
considérablement
affaibli..

La guerre sur la scène internationale

- Nasser porte à Bandung (1955) le combat du FLN
- Après les répressions de 1955 (entre 10 000 et 15 000 morts parmi les “indigènes”), la France est condamnée à l’ONU. Les représentants français se retirent de la séance: “l’Algérie, c’est la France”
- Intervention de la croix rouge internationale après les déplacements de population

1958

Le retour du Général de Gaulle et
le passage à la cinquième

république

Guerre d'indépendance, guerre
civile en Algérie et en métropole

Le 13 mai 1958..

Le “vrai-faux coup d’état”...

...préparé par....



- Comités d'autodéfense en Algérie
- À Paris: coordination du gaulliste Michel Debré pour le retour du Général au pouvoir.

. Le 13 mai 1958: manifestation à Alger
• “Prise en main” de la révolte par l’armée: formation d’un comité de salut public guidé par Salan et Massu.

• Appel “spontané” à de Gaulle: “Vive de Gaulle, vive la France..” qui accepte le pouvoir à condition que...



.....le suicide de la IV^è République

- De Gaulle dernier président du conseil de la IV^è république
- Ses conditions pour accepter:
 - Nouvelle constitution
 - Pleins pouvoirs pendant 6 mois
- Et premier Président de la V^è République..

D'une république parlementaire à une république présidentielle

C'est donc du chef de l'État, placé au-dessus des partis, élu par un collège qui englobe le Parlement mais beaucoup plus large et composé de manière à faire de lui le président de l'Union française en même temps que celui de la République, **que doit procéder le pouvoir exécutif**. Au chef de l'État la charge d'accorder l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'orientation qui se dégage du Parlement.

À lui la mission de nommer les ministres et, d'abord, bien entendu, le Premier, qui devra diriger la politique et le travail du Gouvernement. **Au chef de l'État la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets**, car c'est envers l'État tout entier que ceux-ci et celles-là engagent les citoyens. **À lui la tâche de présider les Conseils du Gouvernement et d'y exercer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas**. À lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décision souveraine. **À lui, s'il devait arriver que la patrie fût en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France**

Discours de Bayeux, juin 1946

Les intentions du général de Gaulle

.....

- **Une nouvelle constitution**
 - Référendum (septembre 1958)
 - OUI: 95% en Algérie / 80% en métropole
- **Pacifier** et assurer la continuité de la présence de la France en Algérie...?
OU
- **Négocier** pour l'indépendance de l'Algérie ?
 - “Je vous ai compris” “Il y a en Algérie 10 millions de Français..” (1958),
 - Discours sur l'autodétermination (1959)

Pacifier?

- pleine citoyenneté à tous les Algériens
- Proposition de la “paix des braves”
- Plan de Constantine (plan de développement économique)
- Éloignement de Salan (remplacé par le général Challe) , puis de Massu
- Libération de prisonniers membres de l'ALN
- Libération de Messali Hadj
- Intensification des opérations militaires (Napal)

Riposte du FLN

- attentats en France
- proclamation du GPRA

(gouvernement provisoire de la République Algérienne” (Ferhat Abbas)

LE CHOIX DE L'AUTODETERMINATION

4 Discours sur l'autodétermination

Le destin politique qu'Algériennes et Algériens auront à choisir dans la paix, quel peut-il être ? Chacun sait que, théoriquement, il est possible d'en imaginer trois. [...] Les trois solutions concevables feront l'objet de la consultation.

Ou bien : la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle.

Ou bien : la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits : les Algériens pouvant accéder à toutes les fonctions politiques, administratives et judiciaires de l'État, devenant partie intégrante du peuple français, qui s'étendrait dès lors effectivement de Dunkerque à Tamanrasset.

Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures.

Dans ce cas, le régime intérieur de l'Algérie devrait être de type fédéral, afin que les communautés diverses : française, arabe, kabyle, mozabite, etc. qui cohabitent dans le pays y trouvent des garanties à leur vie propre, et un cadre pour leur coopération.

Général de Gaulle, 16 septembre 1959.

**Janvier 1961: référendum
"Etes-vous pour
l'autodétermination en
Algérie?"
OUI 75% en métropole
70% en Algérie**

La création de l'OAS

- Janvier 1960: échec de la tentative d'insurrection à Alger (la semaine des barricades) ► les meneurs (Salan, Lagailarde) se réfugient à Madrid où ils fondent l'OAS

Organisation

Armée

Secrète



Vers une guerre civile en Algérie et en métropole

L'OAS en Algérie contre

- FLN et musulmans
- représentants du pouvoir français en Algérie (commissaire de police, fonctionnaires...)
- Européens qui ne montrent pas leur soutien ou jugés trop "collaboratifs" avec les musulmans..
- "barbouzes" français envoyés pour rétablir l'ordre...

En France

- "attentats pour faire peur"
- Attentats contre les intellectuels partisans de l'Algérie française.
- Racket, enlèvements, attaques de banques pour se financer.

Avril 1961: un vrai coup d'état à Alger

**Le putsh des généraux pour renverser C. de Gaulle
pour une prise de pouvoir de l'armée**



Echec du coup d'état

Dernières convulsions et négociations..

Les accords d'Evian (mars 1962)

- Cessez-le feu immédiat
- Organisation du Référendum
- Exploitation du Sahara par la France pendant 6 ans, et possibilité d'y faire des essais nucléaires
- Poursuite du pan de Constantine
- Les Français d'Algérie " bénéficieront, de plein droit, des droits civiques algériens et seront considérés, de ce fait, comme des nationaux français exerçant les droits civiques algériens".

En France..

- Intensification des attentats de l'OAS
- manifestations pour la paix durement réprimée (préfet Papon)
manif des travailleurs algériens en France
- La manifestation et les morts du métro Charonne

..

En Algérie

- politique de la terre brûlée par l'OAS
- manifestations violentes: les gendarmes tirent contre les manifestations
- Massacres entre les 2 communautés (Oran)

L'indépendance



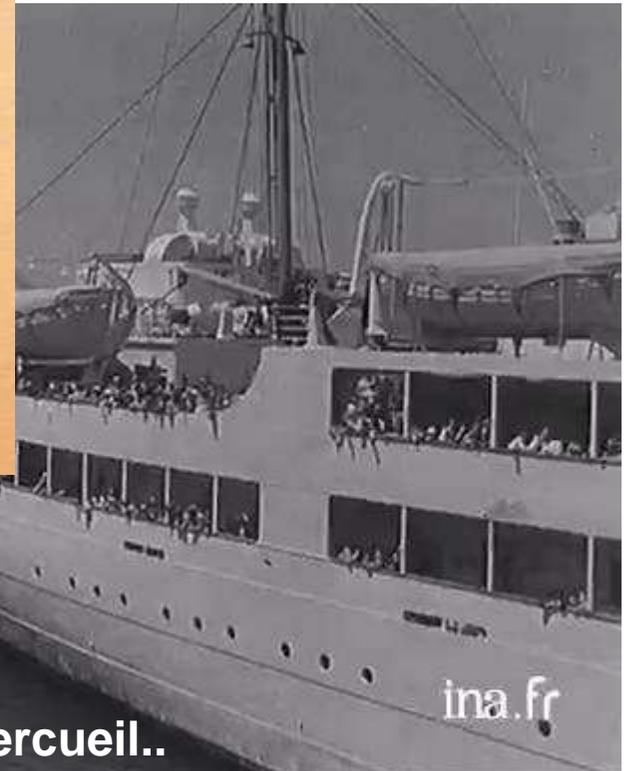
RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION DU 1^{er} JUILLET 1962

Voulez-vous que l'Algérie devienne un État indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par les déclarations du 19 mars 1962?

هل تُريد أن تُصبحَ الجزائرُ دولةً مُستقلَّةً
مُتعاوِنَةً مَعَ فِرْنسَا حَسَبَ الشُّرُوطِ المُقرَّرةِ في
تَصْرِيحَاتِ ١٩ مَارِسِ ١٩٦٢؟

OUI

نعم



La valise ou le cercueil..

ina.fr

Le bilan humain:

400 000 Algériens

30 000 appelés

7000 civils européens.

Entre 30 000 et 100 000 harkis



- Les Harkis rescapés enfermés en France..
- Les “Pieds-noirs” “rapatriés” ou en exil...
- Les appelés ..



Il m'apparaît comme instructif, pour les générations qui n'ont pas connu, ou mal connu, ces événements tragiques, de faire souvenir de quelle manière ont été accueillis ces Français lors de leur arrivée.

Une mémoire difficile
Une mémoire orientée

Une mémoire instrumentalisée

- **La loi du 18 octobre 1999**: des “événements” à la “guerre”: loi votée pour permettre à ceux qui ont combattu en Algérie d’accéder au statut d’anciens combattants.
- **loi du 23 février 2005** sur la reconnaissance des bienfaits de la colonisation

“Mesdames et Messieurs, le colonialisme vécu au jour le jour par nos ancêtres, sur quatre générations au moins, a été une immense plaie ! Une plaie dont certains ont rouvert récemment la mémoire, trop légèrement et par dérisoire calcul électoraliste.”

Discours de réception à l’Académie française de Assia Djebar (2006)

L'Algérie après l'indépendance une histoire tourmentée

- Le FLN au pouvoir (Ben Bella)
- Conflits internes (coup d'état de Houari Boumédiène en 1965)
- Régimes appuyés par l'armée (1975), révoltes et répression
- Démocratisation (fin années 80) multipartisme et reconnaissance du FIS (front islamique du salut)

Victoire électorale du FIS annulée par un coup d'état militaire (1990)

- Proclamation de l'état d'urgence (▶ 2011)

Années de guerre civiles

2005: Bouteflika président

Loi pour la “concorde civile”



2011: le printemps arabe

- ▶ mesures économiques, réformes législatives, nouvelle loi sur la presse..

- **Choix du non alignement**

- **Choix du socialisme**
 - nationalisation des hydrocarbures**
 - politique pour le développement industriel**
 - politique agraire**

- **Affirmation de la culture et langue nationale**

- **Explosion démographique: 10 millions d'habitants en 1962**
 - 25 millions en 1988**
 - 40 millions en 2015**

- **Question de la corruption**

- **Question de la condition féminine**

PROBLEMATIQUES...

- **LA DECOLONISATION**
 - La spécificité de l'Algérie dans la décolonisation
 - Pourquoi une guerre d'indépendance, alors que les autres colonies / protectorats obtiennent leur indépendance par le dialogue
 - La France et ses colonies
 - Les idéologies nationalistes et les indépendances
- **DE LA QUATRIEME A LA CINQUIEME REPUBLIQUE**
- La faiblesse de la IV^e république . »
- Le passage à la Ve république : coup d'état ou passage démocratique ?
- Les débuts de la France du général de Gaulle .
- **UN MONDE NOUVEAU**
- Grands principes et guerre d'Algérie
- Le poids de l'ONU dans la guerre d'Algérie
- **MEMOIRE DE LA GUERRE**
- Entre amnésie et simplifications mensongères.
- Les repentances
- De l'usage de la mémoire en politique..